

# **Étudier la vulnérabilité au prisme de la relation d'assistance. Les leçons d'une enquête dans une association de solidarité parisienne**

**Caroline Arnal**, Docteure

---

Université de Versailles-Saint-Quentin, Laboratoire PRINTEMPS, France

**Florence Haegel**, Docteure

---

Sciences Po Paris, Centre d'études européennes et de politique comparée (CEE),  
France

## **Résumé**

À partir d'une recherche sur la participation politique et citoyenne des personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale, cet article entreprend un retour réflexif sur une enquête réalisée au sein d'une association de solidarité parisienne et combinant entretiens collectifs, entretiens individuels et observation. Il interroge les implications méthodologiques d'une perspective simmelienne partant de l'étude de la relation d'assistance qui lie ces populations aux intervenants, salariés et bénévoles, qui les accompagnent. Après avoir justifié le choix d'un regard centré sur le cadre associatif comme scène privilégiée de cette relation, mais aussi d'en avoir montré les limites, l'article revient plus spécifiquement sur la réalisation des entretiens collectifs auprès des « personnes accompagnées ». Il s'agit d'analyse dès lors comment les choix de composition de groupes, de scénario de discussion ou encore d'animation ont permis aussi de décaler le regard en sortant les personnes vulnérables de cette seule identification par l'aide sociale pour les interroger comme des citoyens à part entière.

## **Mots clés**

RELATION D'ASSISTANCE, ASSOCIATIONS, ENTRETIENS COLLECTIFS, PARTICIPATION, RÉFLEXIVITÉ  
MÉTHODOLOGIQUE

## **Introduction**

Depuis plusieurs années, la notion de « vulnérabilité » connaît un usage – et un succès – croissant dans les sciences sociales. Selon certains de ses promoteurs, elle présenterait l'intérêt, à la différence d'autres concepts, de « désigner une dimension structurelle de tout acteur humain, à savoir le fait d'être “exposé à” » (Brodiez-Dolino,

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série – numéro 23 – pp. 50-64.

L'ENQUÊTE QUALITATIVE AUPRÈS DE POPULATIONS EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2019 Association pour la recherche qualitative

von Bultzingsloewen, Eyraud, Laval, & Ravon, 2014, p. 27). Plus précisément, elle permettrait de décrire un « processus plus dynamique et plus difficilement chiffrable » que la notion de « pauvreté »; d'enrichir le concept d'« exclusion » qui « désigne [tout à la fois] un état objectif autant qu'un processus pluriel de perte de liens sociaux »; ou encore d'élargir le terme de « précarité » qui se restreint à décrire « l'instabilité spécifique de certains états sociaux » (Brodiez-Dolino et al., 2014, p. 27). Sans entrer plus avant dans ce débat terminologique (Bresson, Geronimi, & Pottier, 2013; Thomas, 2008), nous présentons ici une recherche sur la participation politique et citoyenne de personnes dont la vulnérabilité est attestée par le fait qu'elles sont privées de logement fixe, qu'elles vivent avec de faibles ressources (minimas sociaux), ont connu des ruptures diverses (familiales, professionnelles etc.) et sont souvent plus exposées à des problèmes de santé. À ces situations de fragilité économique et sociale, s'ajoute le plus souvent une « inaudibilité » (Braconnier & Mayer, 2015) au sens où elles prennent rarement la parole dans l'espace public. Le cadre théorique de cet article, en référence à Georg Simmel, pose que les personnes vulnérables sont d'abord et surtout caractérisées par la relation d'assistance dans laquelle elles sont inscrites. En effet, pour Simmel « les pauvres en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de manques et de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales » (Simmel, 1907/1998, p. 98). Dès lors, selon cette perspective, que ces groupes soient décrits comme « pauvres », « précaires », « exclus » ou « vulnérables » importe moins que de considérer que d'« autres – individus, associations, communautés – essaient de rectifier cette condition » (Simmel, 1907/1998, p. 102). Partant de là, l'appréhension de la participation ne pouvait se satisfaire de l'étudier seulement au sein de dispositifs explicitement dédiés comme le CNLE (Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale) ou le CNPA (Conseil National des Personnes Accompagnées/Accueillies). Il s'agissait, et c'était là une conviction forte, de considérer qu'elle devait aussi et surtout être observée et analysée en amont, dans les pratiques d'assistance et notamment des associations de solidarité qui leur viennent en aide. En effet, les associations sont, à l'instar des administrations, les lieux privilégiés où se matérialise la relation d'assistance, où s'incarne la rencontre entre des « malheureux » et des « réparateurs de malheur », pour reprendre une terminologie goffmanienne (Goffman, 1968).

Comment cette perspective de départ s'est-elle incarnée dans la méthodologie d'enquête? Quels choix d'outils de recueil de données *apriori*, quels ajustements en cours d'enquête et, au final, quels apports et quelles limites en termes de connaissances produites? Nous proposons dans cet article d'opérer un retour réflexif sur une enquête réalisée entre 2014 et 2017 dans une association nommée *Les Amis de la Solidarité*<sup>1</sup> par souci d'anonymisation. Plus encore, l'étude a porté sur l'une de ses équipes parisiennes chargées de l'accompagnement vers le logement des personnes en situation de « grande précarité », catégorie utilisée par le personnel de l'association, pour la plupart sans-abri

ou hébergées de façon précaire avant leur entrée dans la structure. Cette association, née après la seconde guerre mondiale, s'inscrit dans une matrice catholique même si elle se présente aujourd'hui comme déconfessionnalisée. Historiquement portée par des bénévoles, elle a également connu un mouvement de salarisation, si bien qu'au sein de l'équipe concernée travaillent 14 salariés – majoritairement des travailleurs sociaux – soutenus par plusieurs dizaines de bénévoles qui se relaient sur les différents services apportés au public. Ces services consistent par exemple en des démarches administratives (ouverture de droits), des recherches d'hébergement (hôtels, pensions de famille) mais aussi en des sorties culturelles ou des séjours vacances.

Après avoir discuté le choix et les implications d'un dispositif d'enquête centré sur le cadre associatif, l'attention sera portée sur la réalisation des entretiens collectifs auprès des personnes accueillies dans l'association qui constituent la matière première du matériau d'enquête. Il s'agit dès lors de décortiquer les choix (de composition des groupes, de type d'animation) opérés pour mieux en relever les effets heuristiques ainsi que les limites.

### **Mettre le cadre associatif au cœur de l'enquête**

L'implication première d'une perspective centrée sur la relation d'assistance a donc d'abord consisté à ancrer le dispositif d'enquête au cœur de l'association. Le choix des *Amis de la Solidarité* répondait au souci de poursuivre des collaborations déjà anciennes avec cette organisation, mais présentait évidemment aussi un intérêt du point de vue de l'objet puisque la participation des « personnes accompagnées » (terme utilisé dans l'association et que nous reprendrons ici), sans être une tradition forte, était une préoccupation grandissante des instances dirigeantes<sup>2</sup>. Mais plus qu'un décor ou qu'un contexte, l'association a été posée comme un véritable cadre au sens où le système d'interactions qui s'y déploie – entre les intervenants et les personnes qu'ils suivent, mais aussi entre les intervenants eux-mêmes selon leurs statuts ou entre les bénéficiaires – construit, façonne et donc encadre la relation d'assistance.

### ***Recueillir les points de vue des différents membres de l'association***

Ce point de départ supposait de recueillir et de confronter les points de vue, les attentes en matière de participation de l'ensemble des groupes en présence, et de comparer les sens qu'ils donnaient à la relation d'accompagnement en tenant compte des positions que chacun occupe dans l'organisation associative. Pour cela, nous avons eu recours aux entretiens collectifs et en avons réalisé huit au total : quatre auprès du personnel (trois auprès des bénévoles et un auprès des salariés) et quatre auprès des personnes accueillies (deux auprès d'hommes, un auprès de femmes et un mixte<sup>3</sup>). Ces huit entretiens ont réuni 41 personnes au total : 21 bénéficiaires et 20 intervenants. L'échelle d'une équipe permettait d'atteindre un certain niveau d'exhaustivité. L'organisation séparée de groupes bénévoles et salariés, du côté des intervenants, visait à favoriser le partage d'expériences communes selon les statuts, à tester l'hypothèse de conceptions

contrastées de la relation d'assistance en fonction de cette variable, ou encore à appréhender la division du travail et des rôles. La différenciation genrée, du côté des groupes de bénéficiaires, répondait au constat que les femmes accompagnées étaient non seulement moins nombreuses mais avaient aussi moins souvent connu la rue. Selon l'INSEE, en 2012, « deux sans-domicile sur cinq sont des femmes. La proportion de femmes diminuant lorsque l'âge augmente : 48 % parmi les 18-29 ans, 31 % parmi les plus de 50 ans » (Yaouancq et al., 2013). Cette description générale se retrouve dans l'association étudiée. Dès lors, on pouvait faire l'hypothèse qu'elles partageaient des attentes spécifiques souvent difficiles à exprimer dans un contexte mixte où les hommes occupaient le devant de la scène. Il était donc pertinent de leur créer un espace spécifique d'expression collective. Mais au-delà du souci de favoriser une prise de parole libre, une autre hypothèse présidait à ce choix : celle de formes sexuellement différenciées de penser, d'investir et/ou de vivre l'aide sociale.

Pour faciliter la comparaison des points de vue, l'ensemble des groupes a été soumis au même scénario de discussion, mais aussi aux mêmes conditions de réalisation des entretiens (dans les locaux de l'association, enregistrement filmé) ainsi qu'aux mêmes techniques d'animation (peu directives) sur lesquelles il s'agit de revenir ci-après. Concernant le recrutement des participants aux entretiens collectifs, et notamment celui des bénévoles qui s'est fait sur le principe du volontariat (celui des bénéficiaires sera évoqué ensuite), le constat a été fait en cours d'enquête de la surreprésentation de ceux qui étaient les plus investis dans les instances décisionnelles de l'association. Or, considérant l'hétérogénéité des parcours d'engagement et leurs probables effets sur les façons de concevoir la relation d'assistance, une diversité a été recherchée dans la composition des groupes en sollicitant ensuite directement des intervenants moins intéressés par la prise de responsabilités au sein de l'organisation. Par ailleurs, ces groupes ont aussi permis de prendre en compte la variété des tâches choisies et exercées par les bénévoles (accompagnement individuel, activités collectives, etc.).

Des entretiens individuels complémentaires ont en outre permis de recueillir des éléments plus précis sur leurs trajectoires, y compris en dehors de la socialisation proprement associative, et de questionner dès lors le poids des dispositions individuelles. Enfin, le recours à l'observation directe des pratiques associatives au sein d'un accueil de jour et lors des permanences administratives assurées par les salariés et les bénévoles a permis d'observer la relation d'assistance en actes. Il s'agissait dès lors de rendre compte des pratiques – potentiellement différenciées – des travailleurs associatifs : l'attention à leurs façons de nommer, de s'adresser aux personnes accueillies, de se positionner dans la relation, de prioriser les tâches ou encore de susciter ou non l'adhésion a été privilégiée. Mais le regard a également porté notre regard sur la réception de l'aide associative par les bénéficiaires, leurs façons de formuler (ou non) une demande, leurs satisfactions ou leurs récriminations, leurs interactions avec les autres usagers.

### *Apports et limites d'une enquête centrée sur une association*

De la combinaison de ces outils, nous avons tiré un matériau riche sur la relation d'assistance et confirmé l'importance que ce qui s'y joue est central pour comprendre les dynamiques participatives et plus encore sans doute leurs freins.

En effet, un premier élément révélé par l'enquête tient au constat que cette relation est d'abord et surtout une relation individualisée. Au-delà du fait qu'elle s'incarne majoritairement dans des rapports interindividuels (entretien social en face à face, nomination d'un « référent » pour chaque personne accueillie), cette individualisation repose aussi sur une évaluation de la vulnérabilité des personnes accueillies à l'aune des « accidents » de leurs histoires singulières et moins par des conditions sociales. De leur côté, les bénéficiaires expriment majoritairement un besoin de « resocialisation » – notamment pour ceux qui ont connu de longues années à la rue – et valorisent le dévouement des intervenants en particulier bénévoles. La relation d'assistance est alors d'abord pensée dans une logique de compensation, de réparation individuelle et porte dès lors peu vers la constitution d'un « nous », à considérer qu'il s'agit là d'un préalable à la participation.

Mais plus encore, le dispositif d'enquête a permis de repérer le cadre ambivalent de protection et de dépendance inhérent à cette relation. D'un côté, l'accompagnement « global » promu par l'association – ainsi que sa longue durée – intègre l'ensemble des besoins depuis l'aide alimentaire jusqu'aux loisirs en passant évidemment par l'assurance d'un « toit » première garantie de sécurité citée par les personnes accompagnées. De l'autre, elle assoit dans le même temps un système de dépendance qui est à la fois administrative, financière mais aussi affective, les personnes accompagnées – comme les intervenants d'ailleurs – définissant les rapports qu'ils entretiennent en termes « familiaux », la « famille » associative venant compenser les carences de la première, la « vraie ». À ce titre, l'observation directe du travail associatif – notamment lors des permanences – a par exemple révélé la centralité des rapports d'argent au sein des interactions entre le personnel et les personnes accueillies (demande de « dépannages », système de dettes etc.), cet élément étant apparu relativement silencieux dans la première lecture des entretiens collectifs.

Mettre le cadre associatif au centre de l'enquête a donc permis de révéler des obstacles à la participation qui préexistent aux dispositifs y étant expressément dédiés.

Mais cette perspective présente également des limites tant du point de vue des biais qu'elle a pu engendrer dans la négociation des conditions d'enquête que des zones d'ombre qu'elle laisse. Nous évoquons ici deux points d'auto-critique. Le premier concerne la question du recrutement des participants aux entretiens collectifs parmi les personnes accompagnées. Si nous avions entrepris au départ de solliciter directement les personnes sur les lieux d'accueil de l'association, nous avons rapidement abandonné cette démarche après avoir essuyé de nombreux refus, notamment des femmes mal à

l'aise avec l'enregistrement filmé que nous souhaitons pourtant pour garantir une retranscription fidèle des échanges y compris des éléments non-verbaux. De plus, nos difficultés à convaincre tenaient au fait que nous étions encore assez peu repérées par les personnes, l'observation ayant eu lieu après les entretiens. Aussi avons-nous entrepris, pour gagner du temps, de solliciter l'aide des intervenants et notamment du chef de service. Celui-ci, lors des permanences où les bénéficiaires viennent pour rencontrer leur référent, sélectionnait et nous présentait des personnes qu'il jugeait susceptibles de « tenir en entretien », éloignant celles par trop marquées par un problème d'addiction (notamment à l'alcool) ou de souffrance psychique. Il nous laissait ensuite leur présenter la recherche et solliciter leur concours. Alors que nous aurions pu craindre un effet de sélection des participants sur un critère d'adhésion à l'association, le chef de service nous orientant vers les bénéficiaires les plus satisfaits de l'accompagnement dispensé, constat a été fait au cours des entretiens que ce n'était pas le cas. En effet, certains participants ont affirmé leur distance à l'égard des *Amis de la Solidarité* là où prédominait pourtant un esprit familial tant revendiqué. Pour autant, ce modèle familial justement a pu entraîner des effets pervers. En passant par le chef de service, qui représentait une figure paternelle centrale, les personnes accueillies ont pu accepter de participer aux entretiens pour lui faire plaisir y voyant une occasion de contre-don à l'association.

Une autre limite, plus analytique celle-là, tient à la monographie associative et à l'absence de comparaison. En posant le regard sur les *Amis de la Solidarité* en particulier, on peut présager que la conception de la relation d'assistance qui y est promue se nourrit, même si l'organisation on l'a dit s'en est distanciée, du référentiel catholique sur lequel elle s'est construite. Si cette échelle permet d'aller dans le grain fin des pratiques et des représentations de tous les groupes d'acteurs impliqués, elle porte le risque de surinterpréter cette matrice réparatrice. Conscientes de cette limite, nous avons entrepris de trouver un contrepoint comparatif en sélectionnant une seconde association. Nous avons dès lors choisi une organisation de taille semblable aux *Amis de la Solidarité* accueillant également un public sans-abri mais présentant des caractéristiques différenciées comme un rapport numérique inversé entre bénévoles et salariés et des sources de financement publiques là où *les Amis* fonctionnent encore surtout à partir de dons privés. Nous avons repéré un accueil de jour pour femmes fournissant des prestations assez semblables à l'équipe observée dans l'association principale. Pour autant nous n'avons pas mené la comparaison à son terme, le dispositif d'enquête ayant été beaucoup plus léger dans cette seconde association (deux entretiens collectifs et cinq individuels auprès des salariés seulement). Par ailleurs, les spécificités de la population accueillie – des femmes majoritairement immigrées et sans-papiers – impliquaient des registres temporels différents dans la relation d'assistance nettement plus marquée par l'urgence. Sans pouvoir systématiser le protocole d'enquête, cette perspective comparative est dès lors restée limitée. Reste que ce contrepoint a permis de soulever le poids des dispositions

militantes des intervenants et des échanges entre les personnes accompagnées beaucoup plus nourries dans cette seconde association, car reposant sur des regroupements communautaires (en fonction des pays d’immigration des femmes accueillies).

### **Mener des entretiens collectifs en jouant sur le décalage**

Notre enquête repose principalement sur des entretiens collectifs<sup>4</sup>. En particulier, s’agissant des personnes accompagnées, le choix a été fait de ne pas mener d’entretiens individuels alors que nous en avons réalisés avec les bénévoles sous la forme de récits d’engagement (*cf. supra*). Cette décision était d’abord motivée par le fait que les entretiens collectifs sont réputés constituer une méthode particulièrement bien adaptée aux enquêtes auprès de populations vulnérables (les malades, les personnes âgées ou les personnes à risques comme, par exemple, les populations plus exposées au VIH, etc.). De fait, si l’entretien collectif comme outil de recherche qualitative s’est développé dans les études de communication et de réception des médias, il a par la suite acquis une place spécifique dans le secteur de la santé publique (Duchesne & Haegel, 2005; Garcia & Haegel, 2011; Wilkinson, 1998) avant d’être également promu dans les études de genre (Wilkinson, 1999) au motif que cette méthode réduisait le contrôle exercé par l’enquêteur et facilitait un transfert de pouvoir de celui-ci vers le groupe enclenchant un effet « libérateur » (Johnson, 1996). En effet, dans la mesure où ces entretiens sont menés auprès de personnes caractérisées par une même expérience, un espace commun est créé qui facilite l’échange des points de vue et contribue, par entraînement, à la divulgation de pratiques ou d’opinions généralement tenues sous silence et de sujets sensibles (Guest, Namey, Taylor, & Mc Kenna, 2017).

### **Rapport de genre et choix d’animation**

Dans l’enquête, nous étions une équipe de recherche relativement nombreuse (quatre personnes) et entièrement féminine : une première chercheuse était chargée du dispositif technique (en particulier de la caméra fixe), une deuxième animait principalement, la troisième intervenait ponctuellement en appui de l’animatrice principale et la quatrième prenait des notes. Ce dispositif aurait pu créer un déséquilibre, mais il est apparu que les bénéfices de l’entretien collectif n’avaient toutefois pas été annihilés en raison principalement des choix d’animation opérés que nous allons expliciter.

Mais avant d’aborder ce point, on peut souligner rapidement les effets de genre de notre dispositif d’enquête. Les effets de genre dans la conduite des enquêtes qualitatives ont été plutôt étudiés s’agissant d’enquête ethnographiques (Monjaret, & Pugeault, 2014) et moins souvent s’agissant des entretiens individuels ou collectifs. Dans notre cas, un entretien collectif était entièrement féminin (personnes accompagnées et chercheuses), deux autres étaient marqués par une forte division genrée entre enquêtrices et enquêtés. Ce dispositif a conduit à la mise en place d’une relation d’enquête spécifique dont on peut penser qu’elle a eu des effets sur les discours recueillis. S’agissant du groupe féminin, contrairement à nos attentes, le fait de se retrouver « entre femmes » n’a

pas conduit à l'expression explicite d'un « nous » féminin opposable à un « eux » masculin. À rebours du discours porté par le personnel de l'association qui insiste sur le besoin d'entre soi et de protection des femmes, ces dernières, loin de formuler de telles demandes, ont mis l'accent sur les bénéfiques de la mixité et sur le rôle de protection des hommes. En revanche, l'entretien collectif féminin s'est bien distingué des autres par son registre émotionnel (marqué par les pleurs d'une participante qui ont suscité une forte empathie générale). Par contraste, dans les groupes masculins, la culture « viriliste » s'est exprimée par l'insistance de certains à mettre en scène leurs profils de séducteurs en faisant référence à leur vie amoureuse ou sexuelle.

Une autre raison ayant motivé le choix de l'entretien collectif (*cf. supra*) tenait au souhait de décaler notre dispositif de ce que les personnes accompagnées connaissent le mieux : l'entretien social. Pour la plupart d'entre elles marquées par de longues trajectoires de précarisation, l'entretien individuel et confidentiel avec des travailleurs sociaux dans un cadre administratif ou associatif constitue en effet une pratique courante. De fait, mettre en place des entretiens à plusieurs représentait bien une rupture d'autant plus que ceux-ci jouaient sur deux principaux décalages qui ont permis de faire jouer à plein les potentiels de l'entretien collectif.

L'animation reposait sur un double registre : la discussion était cadrée par un scénario bien établi mais, à l'intérieur de ce cadre, la conduite des échanges était menée de manière peu directive. Le scénario commun débutait par des thèmes liés à la vie de l'association et s'élargissait à la question de la participation dans le cadre des dispositifs institutionnels puis, plus largement, confrontait les participants à différents répertoires d'action politique utilisés dans la société pour s'exprimer de manière plus ou moins protestataire ou violente (voir l'Encadré 1).

Un retour critique sur l'usage de ce scénario permet de formuler deux remarques, l'une positive, l'autre négative. L'élargissement de la discussion a permis aux participants de se projeter en dehors de l'association. En leur demandant leur opinion non plus en tant que personnes accompagnées saisies à travers la relation d'assistance mais en tant que citoyen susceptible de s'exprimer dans l'espace public, nous leur avons fourni un cadre d'expression nouveau qu'ils ont assez facilement investi et dont certains ont reconnu le caractère bénéfique regrettant, par exemple, qu'ils n'aient pas plus d'occasion de discuter sous cette forme. En revanche, le jeu de rôle a été un échec. Nous avions imaginé qu'à travers ces petites scénettes une forme de distance critique sur la relation d'assistance allait pouvoir se dévoiler. Mais, en définitive, les personnes accompagnées n'ont pas « joué » avec ces rôles, peut-être du fait de la dépendance dans laquelle ils étaient enserrés ou car cette prise de distance ne pouvait avoir lieu dans un cadre dont on a vu qu'il était fortement formaté par l'association (*cf. supra*). S'agissant des jeux de rôles, on peut faire l'hypothèse que la difficulté des participants à se les

**Première séquence**

*Acte 1 : La vie dans l'association (20 minutes)*

J'aimerais que l'on parle d'abord de l'association : c'est quoi pour vous les Amis de la solidarité? Qu'est-ce que vous en attendez?

**Projection d'une affiche des Amis de la Solidarité avec le slogan de l'association (10 minutes)**

Voilà une affiche qu'a faite l'association, qu'est-ce que vous en pensez?

*Acte 2 : Bilan (20 minutes)*

Maintenant, on aimerait parler de la manière dont cela se passe ici? Qu'est qui est bien, qu'est-ce qui est moins bien? Qu'est-ce qui ne va pas et que l'on pourrait améliorer?

Relance possible : Par rapport aux autres expériences avec d'autres associations ou des services sociaux, c'est différent ou pareil qu'ici? Expliquez-nous.

*Fin de la 1ère séquence avant la pause*

Maintenant on va faire une petite pause. Et après, on fera un **jeu de rôle**, où vous allez jouer des personnages, ce qui va nous permettre à nous de mieux comprendre comment vous vivez les choses.

Il y a Robert et Michel. Robert est logé depuis quelques mois à l'hôtel et ça ne se passe pas bien, il n'est pas content. Il s'adresse à Michel, aux Petits Frères des Pauvres. L'un de vous va jouer le rôle de Michel et un autre celui de Robert. Et ce sera à vous de nous montrer comment ça se passe entre les deux. Et les autres réagiront.

Qui est volontaire pour les rôles de Michel et Robert?

Vous pouvez profiter de la pause pour vous mettre d'accord sur comment vous allez nous jouer ça

**Deuxième séquence**

*Acte 1 : Les interactions dans la relation d'accompagnement (20 minutes)*

X et Y, est-ce que vous voulez bien venir nous présenter comment se passe la scène entre Robert qui n'est pas content de son logement et Michel qui le reçoit aux Amis de la Solidarité

Qu'est-ce que vous en pensez? Qui veut réagir?

Relance possible = Est-ce que ça se passe vraiment comme ça? Est-ce que quelqu'un d'autre intervient?

*Acte 2 : Participation à la vie de l'association (20 minutes)*

De manière générale, est-ce qu'on vous demande votre avis dans l'association? Par exemple dans l'accueil de jour, comment ça se passe, qui fixe les règles et est-ce qu'elles vous conviennent?

Une loi a été votée en 2002 pour faciliter la participation des personnes bénéficiaires de l'action sociale.

Dans cette loi, il est écrit que les associations doivent faire participer les personnes bénéficiaires aux décisions qui les concernent. (Précision éventuelle : aux décisions sur la vie dans l'association ou encore sur leur projet individuel)

Qu'est-ce que vous en pensez? (est-ce que c'est une bonne chose? est-ce que c'est le cas ici? comment il faudrait faire?)

*Acte 3 : Participation à la vie politique et sociale hors les murs de l'association (30 minutes)*

Et sinon, dans la société en général, si vous voulez vous faire entendre, comment vous vous y prenez?

Relance : et autour de vous, comment font les autres, comme ça aussi? (15 minutes)

**Projection du montage photo (photos de personnes votant, manifestant, occupant l'espace public avec des tentes, jetant des pierres)**

En général, il y a différentes manières de se faire entendre dans la société, sur ces photos vous en voyez quelques-unes? Qu'est-ce que vous en pensez? Est-ce que vous pensez que vous pourriez les utiliser? (15 minutes)

*Encadré 1. Scénario de la discussion.*

approprié tient aussi au faible temps que nous avons finalement consacré à les introduire et à en faciliter l'apprentissage. La mobilisation dans un entretien collectif – et plus encore quand celui-ci implique des populations « vulnérables » – de techniques empruntées à l'improvisation théâtrale exige plus de temps pour faire émerger, de manière plus participative, les scènes pertinentes, les acteurs et pour qu'ils rentrent dans le « jeu ».

### ***Les bénéfices d'entretiens en décalage***

Si la discussion était bien cadrée par le scénario, l'animation était menée sous un mode faiblement directif. L'animatrice laissait les échanges suivre leurs cours sans trop intervenir, ni pour « recentrer » les débats, ni d'ailleurs (ou très rarement) pour enjoindre une personne silencieuse à prendre la parole. Cette technique présente des désavantages. D'abord, elle rend la retranscription difficile puisque les prises de parole tendent à se chevaucher (de ce point de vue un minimum d'organisation des tours de parole était quand même inévitable). Ensuite, elle conduit parfois à des situations où un participant reste quasiment silencieux durant tout l'entretien. Cependant, l'animation peu directive a un avantage essentiel : elle permet d'abord aux échanges de s'enchaîner de manière plus naturelle et parfois de sortir du cadre laissant la place à l'expression d'opinions moins conformes ou de désaccords. Elle rend également visibles des traces d'autorégulation. Si l'animatrice désinvestit son rôle de cadrage, des membres du groupe le réinvestissent et l'équipe de recherche peut alors comprendre les mécanismes de

contrôle des conduites, de censure qui sont au cœur du milieu qu'elle étudie. Ce retrait dans l'animation fait alors que l'entretien collectif se transforme en véritable séquence d'observation. Dans le cas de cette enquête, cette faible directivité a probablement facilité l'expression des fragmentations qui freinent l'identification à un « nous pauvres ». Les lignes de division entre ceux qui ont connu la rue et ceux qui l'ont peu ou pas connu, entre les générations des anciens et des jeunes sont par exemple apparues clairement. Les résistances à la norme associative se sont aussi quelque fois exprimées de manière très frontale à travers des remarques sur l'intéressement des bénévoles (qui subtiliseraient parfois l'aide alimentaire) ou sur les mécanismes de clôture de l'association qui, tout en protégeant, enferme. L'observation des formes d'autorégulation et d'autocensure permet en outre de comprendre que l'évitement des propos racistes est constitué comme une norme associative transgressée par certains et appliquée par d'autres qui l'ont fortement intériorisée.

En résumé, dans le cas de notre enquête, l'enjeu essentiel n'était pas de nous faire oublier, de nous fondre dans le décor et de construire une fausse familiarité mais de décaler la situation d'enquête de celles que les personnes accompagnées pouvaient connaître par ailleurs dans l'association. Parmi ces situations, nous avons déjà évoqué l'expérience de l'entretien social. Parce qu'ils étaient collectifs et publics (y compris filmés), les entretiens menés s'en démarquaient. Pour autant, on a retrouvé dans le début des échanges des formes d'automatismes de présentation de soi. Les bénéficiaires ont souvent débuté leur prise de parole par le récit de leur trajectoire de précarisation. Le risque était alors que la discussion ne prenne la forme d'une juxtaposition de témoignages personnels mais finalement, par la suite, les échanges se sont mis en place de manière plus interactive. Par ailleurs, cette première prise de parole (non prévue dans le scénario) a eu également des vertus puisqu'elle permettait de recueillir des informations sur les trajectoires individuelles et de combler ainsi – au moins partiellement – un des défauts de l'entretien collectif qui ne permet pas de les saisir. Toutefois les informations recueillies ici ne portaient que sur le processus de désaffiliation et non sur les processus de socialisation politique, alors même que de telles informations auraient été utiles pour interpréter les opinions qu'ils exprimaient sur les formes de participation dans et hors de l'association.

Enfin, la manière dont nous avons mis en œuvre ces entretiens collectifs aurait pu leur rappeler les rares réunions « participatives » organisées par l'association. Pour avoir mené une observation participante de l'une d'elles, il semble que notre dispositif s'en distinguait de deux manières : d'une part, par le choix d'une faible directivité et, d'autre part, par le fait que nous assumions notre identité professionnelle de chercheuses en science politique.

Dans l'observation de la réunion organisée par l'association pour promouvoir la participation, les personnes accompagnées étaient assises par groupe autour d'une table.

À chaque table, un personnel de l'association avait pour rôle d'organiser la discussion (sélection des propos, aide à la désignation d'un porte-parole pour la restitution, etc.). Autant dire que non seulement la directivité était très forte mais que l'expression devait prendre une forme très concise. Autre différence, décisive dans la mise en place de la relation enquêteur/enquêté : nous nous sommes présentées comme des chercheuses travaillant sur les questions de citoyenneté et les réflexions des personnes ayant participé aux entretiens collectifs nous ont fourni des preuves qu'elles ne nous assimilaient pas à des travailleuses sociales, mais qu'elles avaient bien retenu le fait que nous pouvions, par notre enquête, être des intermédiaires avec la sphère politique. Cette (re)connaissance de notre identité professionnelle a autorisé l'expression d'une parole sur le politique au sens large qui combinait un discours bien connu de défiance à des éléments plus spécifiques, qu'ils soient symboliques (autour de la revendication de citoyenneté) ou stratégiques (importance des contacts personnels avec les élus locaux pour s'en sortir).

### **Conclusion**

Dans la filiation de Simmel, nous avons choisi de mettre la relation d'assistance au cœur de la perspective analytique et donc du dispositif d'enquête. Ce faisant, nous avons été confrontées aux tensions et aux nécessaires adaptations qui en résultent. D'un côté, il s'agissait bel et bien de constituer cette relation en objet même de la recherche et donc de trouver des moyens empiriques pour en éclairer les acteurs (sans exception), les pratiques et les représentations. De l'autre, il s'agissait aussi de décaler le regard et de distinguer notre protocole d'enquête de cette expérience et ce afin de faire émerger d'autres formes d'identification collective que celles construites dans la relation d'assistance.

Aussi, pour combiner ces deux exigences, nous avons construit un dispositif multipliant les modes de recueil et par là les types de données, tout en étant attentives à ne pas reproduire les pratiques routinières de l'aide sociale en cherchant en particulier à « sortir » les « personnes accompagnées » de cette relation d'assistance. Cela a notamment été le cas, on l'a vu, dans les entretiens collectifs dans le cadre desquels les thématiques abordées autant que nos manières d'animer les échanges ont contribué par exemple à l'expression d'une parole politique pourtant habituellement étouffée par l'association. Au final, on aura montré les stratégies autant que les ajustements en cours d'enquête pour tenir un objectif ambivalent : donner toute sa place au cadre associatif dans l'analyse tout en élargissant la perspective à la participation hors de ce cadre, dans l'espace public.

## Notes

<sup>1</sup> Cette recherche a été financée par la Région Ile-de-France dans le cadre d'un partenariat entre le Centre d'Études Européennes et de politique comparée de Sciences Po Paris et cette association.

<sup>2</sup> En effet, au moment de l'enquête, la participation des usagers, et plus encore des plus fragiles d'entre eux, était érigée en France comme une norme d'action publique dont les associations, par la délégation de missions de lutte contre la pauvreté, étaient incitées sinon enjointes à mettre en œuvre.

<sup>3</sup> L'entretien auprès de ce groupe mixte a été plus précisément centré sur les dispositifs de participation des personnes accompagnées et sur les mécanismes de sélection des représentants.

<sup>4</sup> La question de l'appellation est au cœur de nombreuses discussions (Guillemette, Luckerhoff, & Baribeau, 2010). Le choix de ce terme plutôt que celui de *focus group* ou d'entretien de groupe (Duchesne & Haegel 2005) se justifie par le fait qu'il nous apparaît comme l'appellation la plus large. En effet, la première dénomination renvoie à un type d'entretien qui rassemble plusieurs personnes mais ne met pas la dynamique d'interaction au cœur du dispositif et que la seconde postule l'existence d'un groupe alors que dans certains cas celui ne préexiste pas, par exemple dans le cas où sont rassemblées des personnes qui ne se connaissent pas.

## Références

- Braconnier, C., & Mayer, N. (Éds). (2015). *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Bresson, M., Geronimi, V., & Pottier, N. (Éds). (2013). *La vulnérabilité : questions de recherche en sciences sociales*. Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Brodiez-Dolino, A., von Bueltzingsloewen, I., Eyraud, B., Laval, C., & Ravon, B. (Éds). (2014). *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Duchesne, S., & Haegel, F. (2005). *Les entretiens collectifs*. Paris : Armand Colin.
- Goffman, E. (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris : Éditions de Minuit.
- Garcia, G., & Haegel, F. (Éds). (2011). Entretiens collectifs. Nouveaux usages? *Revue française de science politique*, 61(3). Repéré à <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2011-3.htm>
- Guest, G., Namey, E., Taylor, J., Eley, N., & Mc Kenna, K. (2017). Comparing focus groups and individual interviews : Findings from a randomized study. *International Journal of Social Research Methodology Journal*, 20(6), 693-708. Repéré à <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13645579.2017.1281601>

- Guillemette, F., Luckerhoff, J., & Baribeau, C. (Éds). (2010). Les entretiens de groupe : concepts, usages et ancrages. *Recherches qualitatives*, 29(1). Repéré à [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero29\(1\)/numero\\_complet\\_29\(1\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero29(1)/numero_complet_29(1).pdf)
- Johnson, A. (1996). "It's good to talk" : The focus group and the sociological imagination. *The Sociological Review*, 44(3), 517-538. Repéré à <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1111/j.1467-954X.1996.tb00435.x?journalCode=sora>
- Montjaret, A., & Pugeault, C. (Éds). (2014). *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon : ENS Editions.
- Simmel, G. (1998). *Les pauvres*. Paris : Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1907).
- Thomas, H. (2008). Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. *Recueil Alexandries*, coll. Esquisses. Repéré à <http://www.reseau-terra.eu/article697.html>
- Wilkinson, S. (1998). Focus group methodology : A review. *International Social Research Methodology*, 1(3), 181-203. Repéré à <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13645579.1998.10846874>
- Wilkinson, S. (1999). How useful are focus group in feminist research? Dans R. S. Barbour, & J. Kitzinger (Éds), *Developing focus group research. Politics, theory and practice* (pp. 64-78). London : Sage.
- Yaouancq, F., Lebrère, A., Marpsat, M., Régnier, V., Legleye, S., & Quaglia, M. (2013). L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales. *INSEE Première*, (1455). Repéré à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281324>

**Caroline Arnal** est chercheuse post-doctorante, membre du laboratoire PRINTEMPS et membre associée au Centre d'études européennes et de politique comparée (CEE). Ses recherches, croisant sociologie du travail, des professions et de l'engagement, s'intéressent aux politiques sociales et interrogent le rôle spécifique des associations de solidarité dans leur mise en œuvre. Elles s'appuient sur des enquêtes de terrain qui mobilisent des méthodes essentiellement qualitatives (ethnographie comparée, entretiens biographiques, entretiens collectifs).

**Florence Haegel** est professeure de science politique à Sciences Po et directrice du Centre d'études européennes et de politique comparée (CEE). Ses recherches s'inscrivent dans les domaines d'étude des partis politiques et des processus de politisation (socialisation politique, logiques de discussion politique, politisation de l'enjeu européen). S'agissant des questions de méthode de recherche qualitative, elle est l'auteure avec Sophie Duchesne de l'ouvrage *Les entretiens collectifs*, Paris, A. Colin, 2005.

Pour joindre les auteures :  
caroline.arnal@uvsq.fr  
florence.haegel@sciencespo.fr